

# Décrets et arrêtés

## PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

### Par décret gouvernemental n° 2019-1154 du 18 décembre 2019.

Madame Hajer Sahraoui épouse Rezgui, est déchargée de ses fonctions entant que conseiller auprès du chef du gouvernement, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019.

### Par décret gouvernemental n° 2019-1155 du 20 décembre 2019.

Madame Ilhem Chaari épouse Setti, conseiller des services publics, est chargée des fonctions de directeur général des services communs à la Présidence du gouvernement.

## MINISTERE DE LA JUSTICE

### Par arrêté du ministre de la justice du 24 décembre 2019.

Monsieur Hichem Bechikh, administrateur en chef de greffe de juridiction, est chargé des fonctions de directeur au bureau des études, de la planification et de la programmation au ministère de la justice.

## MINISTERE DES FINANCES

### Arrêté du ministre des finances du 26 novembre 2019, portant approbation du cadre conceptuel de l'information financière des entités du secteur public.

Le ministre des finances,

Vu la constitution,

Vu la loi organique n° 2018-29 du 9 mai 2018 relative au code des collectivités locales,

Vu la loi organique n° 2019-15 du 13 février 2019 portant loi organique du budget,

Vu le code de la comptabilité publique promulgué par la loi n° 73-81 du 31 décembre 1973, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment l'article 87 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014,

Vu le décret gouvernemental n° 2015-222 du 21 mai 2015, fixant la composition et les modalités de gestion du Conseil National des Normes des Comptes Publics, tel que modifié par le décret gouvernemental n° 2016-283 du 1<sup>er</sup> mars 2016,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret Présidentiel n° 2017-124 du 12 septembre 2017, portant nomination de membres du gouvernement,

Vu l'avis du conseil national des normes des comptes publics.

Arrête :

Article premier - Est approuvé le cadre conceptuel de l'information financière des entités du secteur public annexé au présent arrêté.

Art. 2 - Le présent arrêté est publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 26 novembre 2019.

*Le ministre des finances*

**Mouhamed Ridha Chalghoum**

*Vu*

*Le Chef du Gouvernement*

**Youssef Chahed**

## LE CADRE CONCEPTUEL DE L'INFORMATION FINANCIERE DES ENTITES DU SECTEUR PUBLIC

### Préambule

Le cadre conceptuel de l'information financière des entités du secteur public est constitué d'un ensemble structuré d'objectifs et de concepts fondamentaux inter-reliés permettant de mettre en place des normes comptables cohérentes pour le secteur public.